



## **AUX TRAVAILLEUSES, TRAVAILLEURS ET A QUI VOUDRA BIEN NOUS LIRE,**

Vous n'êtes pas sans savoir (cf PV de réunions CSE) que depuis plusieurs mois, nous demandons à la Direction une prime « pouvoir d'achat » octroyée sous la forme qu'elle préfère (exceptionnelle, Macron, sans nom...) face aux difficultés croissantes des salariés de l'entreprise en cette période de forte inflation.

Vous n'êtes pas sans connaître la réponse : « non ! ».

Lors de notre dernière réunion plénière, nous avons mis l'accent sur les salaires des Responsables d'Equipe au plus bas de l'échelle, c'est-à-dire des gens en mission ou titularisés récemment, par exemple, nous avons donc demandé, pour ces personnes, qu'un geste soit concédé.

Oui, les élus s'occupent de tous les salariés de l'entreprise, c'est écrit « noir sur blanc » vos élus ont d'ailleurs demandé (et obtenu) la revalorisation de la prime fixe de nombre d'encadrants, et là aussi, c'est écrit « noir sur blanc ».

Et comme d'habitude, « you did it your way », comme chantait Claude François, ou Sinatra puisque la Direction aime la langue anglaise.

What way ? what do you mean ?

Nous sommes foudroyés, électrocutés...comme d'habitude, l'ampoule était défectueuse ? La vôtre, certainement.

Explications : en date du 26 juillet 2022, lors du dernier CSE, la réponse fut « niet ! », des fois que nous n'aurions pas compris en français.

Mais (il y a toujours un « mais »), **le 28 juillet au matin**, quelle ne fut pas notre surprise d'apprendre qu'une **prime inflation** (appelée ainsi par la Direction sur sa note de service) à hauteur de 175 euros allait être octroyée à tous (**all**) les salariés, même à ceux qui ont des salaires beaucoup plus dignes, disons ainsi.

A tout le monde donc (**everybody**), sauf aux conseillers, aux travailleurs de première ligne, ces gueux ne méritant que leur sort et tant pis s'ils sont dans l'entreprise depuis des années, s'ils connaissent leur travail, s'ils sont rémunérés au plus bas de ce qui est légal.

### **Pourquoi ne pas nous l'avoir dit lors du CSE du 26 juillet 2022 ?**

Vous nous méprisez ! nous, les smicards, les « N moins », les « riens ».

Comme d'habitude ! 😊

**Nous pensons rejoindre rapidement le mouvement de grève de nos collègues d'Angers, si rien n'est prévu dans les meilleurs délais. Nous nous réservons le droit d'avertir les Elus municipaux ainsi que les services de presse locaux.**